



Ath, le 29 juin 2009

## **AVIS Pommés de terre 10**

*Les parcelles sont généralement sous la protection selon l'avis 9.  
En cas de dépassement de la résistance à la pluie, ou de mildiou déclaré au sein  
de la parcelle, renouveler la protection fongicide avant le 3 juillet.*

### **Observations sur le terrain**

- 1.1. Du mildiou a été signalé dans plusieurs parcelles de production et sur repousses sauvages, aussi bien en Flandre qu'en Wallonie (y compris dans le namurois). Les symptômes de mildiou y sont parfois importants.
- 1.2. Les premières pontes et larves de doryphores furent observées la semaine passée en parcelles de production.
- 1.3. Les populations de pucerons demeurent faibles, mais sont en augmentation. Les auxiliaires commencent à s'installer dans les parcelles de production. Les comptages en parcelles de référence font part d'une présence moyenne de 0,64 pucerons / feuille composée (fourchette de 0,04 à 1,49 pucerons/fc). Pour rappel, le seuil de traitement se situe à 10 pucerons/feuille composée.
- 1.4. Les symptômes d'attaques bactériennes de type jambe noire sont observables dans bon nombre de parcelles.
- 1.5. Des orages violents se sont abattus sur certaines régions. La végétation y a été fortement malmenée.
- 1.6. Des légères attaques d'alternarioses ont été observées en variété du marché du frais implantée fort tôt.

**Mildiou : Le modèle 'carah'** (Ce modèle, dérivé du 'Guntz et Divoux', se base sur des observations météorologiques).

- 1.1. Les infections légères à graves observés dans certaines stations le 21 juin ont terminé leurs incubations à partir du 27 juin en fin de journée. Les parcelles étaient sous la protection selon l'avis 9.
- 1.2. A la faveur des perturbations orageuses de ce weekend, des infections très graves à légères ont vu le jour dans certaines stations les 26 et 27 juin. Dans la majorité des régions, les précipitations ont été modérées, et les parcelles demeuraient sous la protection fongicide selon l'avis 9. Avec les hautes températures annoncées ces prochains jours, le mildiou se développera moins rapidement. Ces infections pourraient terminer leurs incubations à partir du 3 juillet.

### **L'avis**

Scindons nos recommandations par rapport à l'état sanitaire des parcelles :

#### **1. Règle générale : pas de mildiou recensée dans la parcelle :**

- 1.1. pas de dépassement de la résistance au lessivage du produit appliqué : les parcelles demeurent sous la protection selon l'avis 9. Le temps chaud annoncé pour les prochains jours ne permettra probablement pas de nouvelles infections. Attendre le prochain message, consulter régulièrement le répondeur ou le courriel. Seule exception : si on a opté pour un produit qui n'assure pas la protection des nouvelles pointes en croissance pour l'avis 9, un renouvellement de la protection fongicide pour le 3 juillet peut être recommandé.
- 1.2. dépassement de la résistance au lessivage du produit appliqué : renouvellement de la protection fongicide pour le **3 juillet inclus** avec :
  - 1.2.1. un produit protégeant les pointes en croissance et ayant une action de protection des tubercules pour les parcelles encore en croissance végétative active.
  - 1.2.2. un produit avec protection des tubercules pour les champs où la croissance foliaire s'est achevée (hâtives, parcelles implantées très tôt).
- 1.3. la végétation a été très malmenée suite à l'orage : la végétation est restée couchée et humide pendant plusieurs jours. Elle commence à peine de se redresser. Il peut être judicieux d'intervenir dès qu'on le peut avec un cymoxanil. Puis, renouveler la protection fongicide 4 à 5 jours plus tard comme en 1.2.

2. Du mildiou récent a été observé au sein de la parcelle : il est inutile d'abîmer sa terre. Attendre le ressuyage afin de pouvoir réaliser une application fongicide dans de bonnes conditions. Intervenir dès que les conditions sont propices avec un produit à base de cymoxanil, puis renouveler la protection 4 jours plus tard avec un produit associant l'action éradicante avec la protection des tubercules et des pointes en croissance (voir liste des produits, p.11).

**Alternarioses** : les parcelles les plus développées ont fini de fleurir. Le moment y est venu d'associer des produits spécifiques anti-alternarioses avec le traitement fongicide à venir si on a opté pour cette stratégie. L'emploi de fongicides avec une bonne action secondaire contre les alternarioses (voir tableau comparatif, liste des produits page 11) à chaque pulvérisation fongicide pourrait suffire également. La newsletter 5 a fait le point sur l'efficacité qu'on peut attendre des produits. Dans les zones où on n'a eu que peu de précipitations, les plantes pourraient commencer à stresser suite au déficit hydrique.

**Permanence – messagerie – courriel** : La *permanence du lundi* est à votre disposition de 9h à 15 h. Consultez régulièrement la messagerie vocale ou votre courriel.

---

**Venez nous retrouver lors des coins de champ.**

Dans le cadre du centre pilote pommes de terre, le CARAH sera présent lors des coins de champs, organisés par la Fiwap, qui se tiendront les :

- **mercredi** 8 juillet, à **13h30** sur une terre de Bintje de Monsieur Callens à Pipaix. Fléchage « Nitrawal / Fiwap » à partir de la E 429 (sortie 31 Renaix / Leuze) et de la E 42 (sortie 29 Péruwelz – Leuze). Essai fumure organique et minéral azoté avec Nitrawal.
- **mercredi 15 juillet**, à **13h30** sur une terre de Bintje de Monsieur Benoît Delcourt à Willemeau. Fléchage « Fiwap » à partir de la N 558 Tournai - Rumes - Douai. Avec Alexandre Maignard de Agro – UCL qui nous parlera de ses essais anti-érosif de Baugnies.

Venez nombreux ! N'hésitez pas à apporter des échantillons de plantes, feuilles, ... présentant des symptômes peu clairs. Afin de les préserver au mieux, conservez-les immédiatement dans des sachets plastiques fermés.

K. Vandemeulebroecke